



SAGE PAIE 100

Durée

⚙️ 09 jours / 27 heures

Horaire

⚙️ 14h00 à 17h00

Dates de programmation

- ⚙️ 16 au 26 avr. 2018
- ⚙️ 20 au 30 août 2018
- ⚙️ 15 au 25 oct. 2018

Public concerné

⚙️ Gestionnaires et responsables de paie ayant à tenir ou à piloter les paies de sa société, et soucieux de concilier complexité réglementaire et forte productivité.

Objectifs

- ❑ Apprendre et maîtriser l'utilisation du logiciel de Gestion de Paie de Sage.
- ❑ Être capable d'établir une paie complète et adaptable à toutes les obligations sociales.

Parcours pédagogique

- THÈME 1 : GÉNÉRALITÉS ET APPRENTISSAGE DE BASE
- THÈME 2 : MISE EN PLACE DU DOSSIER DE LA SOCIÉTÉ
- THÈME 3 : PARAMÉTRAGE DES Éléments DE BASE
- THÈME 4 : MISE EN PLACE DU FICHER PERSONNEL
- THÈME 5 : LE PLAN DE PAIE
- THÈME 6 : GESTION DES ACOMPTES
- THÈME 7 : LES TRAITEMENTS COURANTS
- THÈME 8 : ÉDITION DES ÉTATS
- THÈME 9 : AUTRES TRAITEMENTS
- THÈME 10 : PARAMÉTRAGE DES BULLETINS
- THÈME 11 : TRAITEMENTS COMPTABLES
- THÈME 12 : LES FONCTIONS AVANCÉES
- THÈME 13 : LES TRAITEMENTS DE FIN DE PÉRIODE